

FEDERATION REGIONALE DES PEDIATRES NEONATOLOGUES

Rhône-Alpes

Prévention des infections communautaires Secteur de néonatalogie

1 - Objet

La période épidémique hivernale se situe entre décembre et fin mars, avec des variations géographiques. Pendant cette période, la circulation de virus respiratoires et digestifs est très importante.

Le personnel des services de néonatalogie peut demander d'appliquer des mesures complémentaires. Ces mesures d'hygiène spécifiques doivent être associées à la qualité des soins (soins de développement, soutien à la parentalité, histoire familiale...)

2 - Contenu

2.1 Les soignants

Les recommandations portent sur :

- L'application stricte des précautions standard et l'hygiène des mains rigoureuse.

- La vaccination

Le personnel qui travaille en secteur de périnatalogie prend en charge une population particulièrement vulnérable. La vaccination du personnel dans ces secteurs est un maillon clé de la prévention des infections communautaires et croisées.

Les vaccinations recommandées sont la grippe, la rougeole, la coqueluche. « La vaccination contre la varicelle est recommandée pour les personnes sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, qui exercent (...) dans les services accueillant des sujets à risque de varicelle grave » dont la néonatalogie (Calendrier vaccinale 2012).

Le service de santé au travail doit mettre en place une campagne adaptée pour atteindre cet objectif.

- Le port du masque

- En période d'épidémie, il peut être demandé au personnel non vacciné de porter systématiquement un masque dès l'entrée du service.
 - Si le soignant est symptomatique (toux, fièvre, écoulement nasal...) : port du masque jusqu'à disparition des symptômes.
 - Si une personne de l'entourage du soignant est symptomatique : le port du masque est fortement recommandé, même en l'absence de symptôme (porteur sain) chez le soignant.

2.2 Les parents et la famille

- Une information claire et précise doit être donnée aux parents concernant l'hygiène des mains (cf. fiche « Tenue »).

- La vaccination

Une information claire sera donnée aux parents sur leur protection vaccinale ainsi que celle de la fratrie ou de toute personne autorisée à rendre visite à leur enfant. Cette information pourra être donnée en anténatal, par les services concernés (travail en partenariat avec les maternités, les obstétriciens et les sages-femmes libérales...). Vaccinations fortement recommandées : coqueluche, rougeole et grippe saisonnière.

Une plaquette d'information leur sera distribuée.

- Les visites des parents

Il y a une contre-indication formelle d'entrée dans le service si le parent présente la rougeole, la varicelle, la coqueluche ou la grippe.

Pour d'autres pathologies la visite des parents, même symptomatiques, peut être maintenue. Il leur est alors demandé de mettre un masque et de signaler les symptômes dès l'entrée du service (toux, fièvre, écoulement nasal...). Le contact avec l'enfant sera à l'appréciation de l'équipe.

Les bonnes pratiques sur l'utilisation de la tenue vestimentaire des parents et de la famille des nouveau-nés dans le secteur de réanimation et de médecine néonatale sont décrites dans la fiche « Tenue ».

- Les visites des frères/sœurs – Grands-parents :

Ces visites sont nécessaires pour la famille mais doivent être protocolisées et encadrées.

- Reporter la visite si l'enfant ou l'adulte est symptomatique.
- Visite courte, fonction de la tolérance et du développement psychomoteur de l'enfant.
- Fréquence définie à adapter suivant la situation familiale et la disponibilité des parents.
- Pour la fratrie : avis du pédiatre du service, éventuellement masque systématique en période hivernale, hygiène des mains.
- Limiter le nombre de personnes auprès du prématuré.